



Souilhanel, le 25 août 2020

Objet : Rentrée 2020- 2021

Protocole Sanitaire Lycée/Collège.

Protocole sanitaire relatif à l'ouverture de l'internat.

Madame, Monsieur, Chers Parents, Chers Élèves,

A la veille de la Rentrée et dans un contexte sanitaire que nous traversons tous, nous tenions à vous faire part des dispositions exceptionnelles qu'il nous a fallu prendre afin d'accueillir votre enfant dans les meilleures conditions et en toute sécurité.

Nous partageons les objectifs du Ministère qui sont d'accueillir votre enfant dans « *un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie en collectivité* ». Ces objectifs, nous le savons, sont aussi les vôtres. Cet accueil ne peut se faire sans l'adhésion des familles et des élèves au protocole que vous trouverez sur le site de l'établissement.

C'est pourquoi, nous vous demandons de les lire attentivement avec votre enfant.

Ces protocoles seront relus en classe et à l'internat dès la Rentrée.

En fonction de l'évolution épidémique, de nouvelles dispositions pourraient être envisagées en cours d'année. Pour votre information, et comme demandé par les instances ministérielles, l'Etablissement a travaillé sur différents schémas d'accueil si la situation l'exigeait.

Nous avons mis tout en œuvre pour que la scolarité de votre enfant se passe dans de bonnes conditions.

Par conséquent, nous vous demandons **de retenir essentiellement les règles suivantes :**

- **le port du masque sera obligatoire pour le transport scolaire et au sein de l'établissement (en classe et dans certaines zones). Il vous faudra donner à votre enfant deux masques chirurgicaux par jour ou un masque tissu par jour.**

- **le lavage des mains régulièrement (gel hydro alcoolique disponible à des endroits stratégiques de l'établissement)**

- **Distanciation physique en classe et dans les parties communes.**

- **Veillez à ce que votre enfant ne prête en aucun cas ses affaires (téléphones portables, vêtements, scolaires et autres...)**

- **Ne pas venir dans l'établissement si votre enfant est malade ou souffrant et avertir la vie scolaire pour justifier l'absence de votre enfant.**

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Recevez nos sincères salutations.

LE DIRECTEUR ADJOINT DU LYCEE

Pierre-Louis VIDAL

LE RESPONSABLE VIE SCOLAIRE

David BOURSAULT